



DEPARTEMENT DU VAL-D'OISE
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES
CANTON DE MONTMORENCY

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 13 FEVRIER 2023

Nombre de Conseillers :	L'an deux mille vingt-deux, le treize Février à dix-neuf heures trente,
En exercice 23	Le conseil municipal, légalement convoqué par courrier du 8 février 2023 et par affichage et publication sur le site internet du 8 février 2023, s'est réuni en mairie, 1 rue René Cassin à Andilly, sous la présidence de Monsieur Daniel FARGEOT, Maire d'Andilly
Présents 19	
Procurations 2	
Absents 4	

Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune.

N° d'ordre		
DL2023-02-01	Nomination du secrétaire de séance.	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-02	Approbation du procès-verbal de la séance du 15 décembre 2022	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-03	Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire.	Approuvée à l'unanimité
DL2023-12-04	Passage à la M57 au 1 ^{er} janvier 2023 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-05	Avis sur l'institution d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) au sein de la Communauté d'agglomération de Plaine Vallée.	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-06	Avenant n°1 à la convention de partenariat avec le service jeunesse et service des sports de la ville de Soisy-sous-Montmorency.	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-07	Attribution du marché global de performance pour la construction d'un groupe scolaire sur le secteur dit de « la Berchère ».	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-08	Rétrocession à la commune d'une partie de la parcelle cadastrée section AH n°2 rue de l'église- Classement dans le domaine public.	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-09	Acquisition des parcelles cadastrées section B300-494 – Part indivise succession vacante de M. Jean-Pierre Labalette.	Approuvée à l'unanimité
DL2023-02-10	Programme pluriannuel de rénovation de l'éclairage public (2023-2026).	Approuvée à l'unanimité

Affichage et publication le 15 février 2023



Le Maire,

Daniel FARGEOT